

## Mémemorandum à destination des experts en charge de la numérisation des documents d'urbanisme

Ce mémorandum récapitule les pré-requis et fonds documentaires nécessaires à l'élaboration d'un document d'urbanisme numérique respectant les prescriptions du Conseil national de l'information géographique.

### **1 - Les différentes obligations à respecter**

- **Le standard CNIG des documents d'urbanisme**

Le CNIG met à disposition sur son site une page dédiée aux différents standards CNIG. Ces prescriptions permettent de numériser au standard CNIG les plans locaux, d'urbanisme, plans d'occupation des sols et cartes communales.

Cette page est accessible à cette adresse : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=2732](http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732)

- **Le renseignement des métadonnées**

Le CNIG a mis en ligne les prescriptions à respecter relatives au renseignement des métadonnées. Elles sont disponibles à la même adresse : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=2732](http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732)

- **Le contrôle de la qualité des données numérisées par rapport aux décisions de la collectivité territoriale**

Les différents outils informatiques, validateurs et standards ne peuvent garantir la conformité de contenu du document d'urbanisme numérique avec le document d'urbanisme légalement approuvé par la commune. Seule une vérification humaine du document d'urbanisme numérisé permettra d'en garantir la conformité juridique.

### **2- Les différents documents de référence pour la réalisation des documents d'urbanisme numérisé**

- **Les métadonnées**
- **Les standards CNIG**
- **Le code de l'urbanisme**

Le code de l'urbanisme est disponible sur Légifrance à cette adresse :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075>

Une recodification a été opérée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tables de correspondance entre les anciennes et nouvelles numérotations des articles sont disponibles à cette adresse :

<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Codification/Tables-de-concordance/Code-de-l-urbanisme-dans-l-encart-code-de-l-urbanisme> »

### **3- Les différents outils mis à la disposition**

- **Logiciels libres permettant de réaliser les documents graphiques des documents d'urbanisme au standard numérique CNIG**

Le logiciel libre de référence qui permettra la réalisation des éléments cartographiques et graphiques des documents d'urbanisme numérisé est Qgis. Il est disponible à cette adresse

<https://www.qgis.org/fr/site/>

Le CNIG met à disposition une série d'outils dédiés à QGIS notamment un QML à cette adresse : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=2732](http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732)

- **Logiciels libres permettant de réaliser les pièces écrites des documents d'urbanisme au standard numérique CNIG**

Afin de produire les différentes pièces écrites des documents d'urbanisme, il est recommandé d'utiliser un logiciel libre de traitement de texte comme LibreOffice. Le logiciel est disponible à cette adresse : <https://fr.libreoffice.org/>

Il permet in fine de réaliser des documents au format pdf en y incorporant un index sous forme de signets facilitant les recherches au sein des différentes pièces du document.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.openoffice.org/fr/Documentation/How-to/writer/NumChapitres.pdf>

- **Outil de création des métadonnées**

Afin de créer les métadonnées associées au document d'urbanisme numérisé, les utilisateurs peuvent utiliser le logiciel libre Geosource disponible à cette adresse :

[http://www.geosource.fr/docs/editor/new\\_metadata/index.html](http://www.geosource.fr/docs/editor/new_metadata/index.html)

- **Le Geoconvertisseur**

Cet outil a principalement pour vocation d'être utilisé par les services déconcentrés du ministère en charge de l'urbanisme afin de convertir des documents du standard COVADIS 2.0 vers le CNIG 2013. Il est disponible à cette adresse.

[http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/geoconvertisseur-gpu-version-1-1-a2992.html?id\\_rubrique=970](http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/geoconvertisseur-gpu-version-1-1-a2992.html?id_rubrique=970)

- ***Le validateur de données du Géoportail de l'urbanisme***

Le validateur est accessible à toute personne s'étant préalablement créée un compte, et connectée, sur le site du Géoportail de l'urbanisme.

Il permet de vérifier la conformité des documents d'urbanisme par rapport aux standard CNIG utilisés, qui est précisé dans la fiche de métadonnées associée, à la balise « spécification ».

Le lien permettant de se créer un compte sur le Géoportail de l'urbanisme est le suivant :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/login>

Le lien permettant d'accéder au validateur est le suivant :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/validator/>

Le code source du validateur est disponible sur github, à l'adresse suivante :

<https://github.com/IGNF/validator>

- ***Outil de compression et d'archivage des données***

Lors du téléversement d'un document d'urbanisme sur le Géoportail de l'urbanisme, une archive au format .zip est attendue.

Afin de compresser les différentes données standardisées CNIG en archive .zip, un logiciel libre de référence existe, il est disponible à cette adresse : <http://www.7-zip.org/>